

swiss unihockey Haus des Sports Talgut-Zentrum 27 CH-3063 Ittigen bei Bern Tel. +41 31 330 24 44 Fax +41 31 330 24 49 info@swissunihockey.ch www.swissunihockey.ch

à: tous les arbitre

Lieux, Date Berne, Mars 2017 Contact Carla Spielmann

Ligne directe 031 330 24 40 (sécretaire du match)

E-Mail <u>skra@swissunihockey.ch</u>

Directives pour les examens 2017

Domaine de validité

Les conditions d'examen fixées dans ce mémorandum sont valables pour tous les arbitres, instructeurs et observateurs.

Exigences de base

Pour recevoir une licence d'arbitre, l'arbitre doit avoir suivi le module du cours obligatoire et avoir passé avec succès le test des règles.

Les nouveaux arbitres doivent également répondre à des questions dont les réponses se trouvent dans le dossier de préparation.

Documentation

Une documentation est à disposition des arbitres en fonction et des candidats arbitres pour se préparer au test des règles :

- Règlement des arbitres
- Règles de jeu
- Règlement des matches
- Catalogue des questions «Préparation au test des règles»

Déroulement des examens

Le **test des règles pour arbitres en fonction**, instructeurs et observateurs comprend 30 questions prises dans le catalogue des questions «Préparation au test des règles».

- Les candidats ont 30 minutes pour résoudre le test.
- Il y a au minimum une réponse juste et au maximum deux réponses justes par question.
- Un cas de figure comme aucune réponse ou trois réponses n'est pas possible.

Le contrôle des connaissances des nouveaux arbitres comprend également 30 questions basées sur le contenu du cours.

- Les nouveaux arbitres ont 30 minutes pour résoudre le test.
- Il y a au minimum une réponse juste et au maximum deux réponses justes par question.
- Un cas de figure comme aucune réponse ou trois réponses n'est pas possible.

Les arbitres et les candidats-arbitres reçoivent les résultats de leur test le jour même de l'examen. Ceux qui sont recalés reçoivent une feuille d'information pour le test de rattrapage. Aucune convocation ne sera envoyée. Les résultats des tests seront aussi envoyés aux clubs respectifs.



Limites:

Arbitres en fonction maximum 10 fautes
Nouveaux arbitres maximum 10 fautes

Qualifications exigées

Pour être qualifié dans la branche« théorie», les limites suivantes ne doivent pas être dépassées :

max. 3 fautes max. 5 fautes max. 7 fautes
max. 3 fautes
max. 5 fautes
max. 3 fautes
max. 3 fautes
max. 5 fautes
max. 3 fautes
max. 5 fautes
max. 5 fautes
max. 5 fautes

Instructeurs

Les instructeurs doivent remplir les conditions de qualification du degré qu'ils instruiront.

Test de rattrapage

IMPORTANT: Aucune convocation ne sera envoyée. Les arbitres peuvent trouver les informations au course sur place. Les arbitres en fonction et les candidats arbitres peuvent se présenter une seule fois au test de rattrapage.

Pour les arbitres et les candidats arbitres qui ont suivi le cours (théorie) **avant le 25 juin 2017**, diverses dates pour passer le test de rattrapage sont agendées (sans inscription préalable) :

Dimanche	04.06.2017	Bellinzona	16h10 (heure fixe)
Dimanche	11.06.2017	Fribourg	14h00 et 14h30 (heure fixe)
Dimanche	18.06.2017	Nottwil	14h00 et 14h30 (heure fixe)
Dimanche	25.06.2017	Olten	15h30 et 16h00 (heure fixe)

Pour les arbitres qui suivront le cours (théorie) au ou après le 25 juin 2017, la date du test de rattrapage a été fixée (sans inscription préalable) au

Dimanche	01.07.2017	Ittigen b.Bern	09h30 (heure fixe)	
Dillialione	01.01.2011	Ittiacii b.bciii		

Les cas d'exception ne seront traités que s'ils sont adressés par écrit à la Commission des arbitres.

Les arbitres qui suivent un cours de deux ou de plusieurs jours peuvent repasser le test le dernier jour de leur cours (pour autant que le test ait eu lieu le premier jour). Les cours nationaux qui ne durent qu'un jour sont soumis au processus de test de rattrapage normal. Les participants aux cours nationaux ne peuvent pas passer le test deux fois le même jour.